DLP 17-11-83263623

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Bulletin N°20

10 Novembre 1983



PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE
(ALPES de HAUTE PROVENCE, HAUTES ALPES, ALPES MARITIMES, BOUCHES DU RHONE, HAUTE CORSE, CORSE SUD, VAR, VAUCLUSE, SUD de la DROME)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX   Siège de la circonscription : 24, Rue Edouard Delanglade – 13006 MARSEILLE

Station d'Avertissements : Quartier Cantarel MONTFAVET Adresse Postale : B.P. 95 84140 MONTFAVET - TELEPHONE : (90) 88.21.83
ABONNEMENT ANNUEL Bulletin GENERAL : 92 F – Bulletin TOMATE : 40 F – VITI-VAR : 40 F a Regis. recettes DDA, CCP Marseille 9660 74 V

LE CAMPAGNOL PROVENCAL (Pitymis duodecimcostatus S.)

ARBRES FRUITIERS -

Ce campagnol a une activité et des moeurs uniquement souterraines .Sa présence se traduit par de petites buttes de déblais de terre à la surface du sol .

On note depuis plusieurs années une recrudescence de la pullulation de cette espèce en Provence .

Ce ravageur est à l'origine de très sérieux dégâts le plus souvent aux plantations fruitières de Provence et notamment aux vergers de pommiers .

Il décortique les racines et la partie enterrée du collet de nombreux arbres fruitiers et même de jeunes peupliers brise-vent, leur croissance est arrêtée, la récolte compromise et les sujets atteints peuvent succomber au printemps durant une sécheresse estivale .

On observe aussi de graves dégâts en cultures maraîchères et en particulier sur asperges .

LUTTE -

On peut la pratiquer surtout en automne (après la récolte) et en hiver .

1 - *Tester la présence des campagnols* en quadrillant la surface atteinte par des fosses (30 cm x 20 cm x 20 cm) disposées en quinconce tous les 10 mètres sur chaque rangée d'arbres fruitiers (soit environ 200 à 300 fosses par hectare, suivant les cultures et l'intensité de l'attaque).

Mettre une demi-pomme non traitée dans chaque fosse et refermer soigneusement cette fosse avec : paille compressée, tuile, sac à engrais, etc ...

Deux jours après, on observe les pommes rongées ou disparues .

2 - *Lutte proprement dite* : dans ces fosses actives, on remplacera les pommes attaquées ou disparues par des demi-pommes préalablement trempées dans un concentrat huileux de chlorophacinone à 0,25 % (Caïd, Fébor, Caïd Opérats)

Renouveler les pommes traitées au fur et à mesure de leur consommation par visite des fosses tous les 2 jours pendant une dizaine de jours .Si nécessaire, recreuser les fosses contrôlées et les réalimenter .

Arrêter la lutte lorsque la consommation aura totalement cessé .Si des fosses sont visitées après plus de 10 jours de lutte, il s'agira le plus souvent de réinfestation venant de l'extérieur. Dans ce cas, il sera prudent de maintenir une seule ligne de fosses séparant la culture du voisinage infesté .

L'application d'appât de granulés de luzerne à la crimidine en galeries souterraines effectuées avec charrue sous-soleuse, n'a pas donné les résultats escomptés sur ce type de campagnol .

Avant toute généralisation de la lutte, s'assurer qu'il s'agit bien du campagnol provençal en creusant notamment quelques fosses à proximité des dégâts observés et contrôler si les pommes sont bien consommées; si ce n'est pas le cas, il s'agit sans doute de *taupes* justiciables du piégeage .

Additif :

Psylle du poirier (bulletin du 19 Octobre 1983) à cyperméthrine ajouter aux autres spécialités commerciales déjà citées le Mastor .

..../....

Imprimerie de la Station "Provence-Cote d'Azur Corse" Directeur Gérant P. Duffaud – CPPAP N° 478 AD

263B

CULTURES LEGUMIERES

PLEIN CHAMP

TEIGNE DU POIREAU -

Vol nul .

MOUCHE DE L'OIGNON -

Le vol s'intensifie .On effectuera un traitement en pulvérisation sur les oignons désinsectisés depuis plus de deux mois (cf bulletin N°6) .

MOUCHE DE LA CAROTTE -

Le vol d'automne continue .Renouveler la protection sur les carottes récoltées après le 10 Décembre .

ALTERNARIA SUR CHICOREE -

On effectuera un traitement à la première tache avec une des matières actives suivantes : manèbe, mancozèbe, zinèbe, captafol .

SERRES (RAPPEL) -

ATTAQUE DE NOCTUELLES SUR SALADES -

Préventivement il est possible d'épandre un granulé avant plantation (chlorpyriphos-méthyl, perméthrine, phoxime interdit en Suisse), ou d'effectuer une pulvérisation à base d'acéphate ou de méthomyl .

MALADIES DES SALADES -

Sur simple demande, nous pouvons vous envoyer le document lutte contre les maladies et ravageurs sur salades .

MESURES PROPHYLACTIQUES AVANT PLANTATION -

La réussite des cultures sur le plan phytosanitaire dépend pour une grande partie des précautions observées avant remise en culture .

Les ennemis visés sont essentiellement : l'*aleurode* ou *mouche blanche des serres*, la *mouche mineuse "Liriomyza trifolii"* et les *acariens "Tetranychus sp."* dont le développement est très rapide à cette époque .

Avant remise en culture, il est obligatoire d'observer les précautions suivantes :

. Destruction des déchets de culture et de toute mauvaise herbe qui doivent être sortis puis détruits loin des serres (de préférence par le feu) .
  Les fanes seront traitées auparavant avec un mélange méthomyl + méthidathion (ou pyrazofos) .

. Désinsectisation au bromure de méthyle des serres, abris (y compris chemins d'accés dans la serre) avant plantation, ou à défaut, effectuer des pulvérisations abondantes d'insecticides sur le sol et les structures des abris (pyréthrinoïde de synthèse ou méthomyl ou pyrazofos en cas d'*aleurode* ou *mouche mineuse* - chinométhionate en cas d' *acariens*) .

. Effectuer des travaux du sol suffisamment profond (au moins 25 cm) de manière à enfouir les pupes de *Liriomyza* .

. Désherber et désinsectiser soigneusement les alentours immédiats des serres et abris (surtout entre les serres et les tunnels) .

. Vérifier que les plants utilisés ne sont pas contaminés par des oeufs (piqûres difficiles à voir) ou des larves de *Liriomyza* (mines facilement observables) .

. Enfin il est souhaitable d'éliminer toute culture de l'exploitation (y compris les plants) au moins un mois avant la replantation .En effet, la meilleure prophylaxie s'avère être une longue période de non culture au cours de laquelle on effectuera de nombreux travaux du sol accompagnés de la destruction des adventices .

-----0000-----